

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.

### Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

#### Prix de l'abonnement :

Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6<sup>»</sup>—  
 » expéd. franco par la poste » 7<sup>»</sup>—  
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3<sup>»</sup>50  
 » par la poste, franco » 4<sup>»</sup>—  
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n°3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

#### Prix des annonces :

Pour 2 insertions, de 1 à 4 lignes, 50 centimes.  
 » » de 5 à 7 » 75 »  
 » » de 8 lig. et plus, 10 c. la lig.  
 Pour 3 insertions, de 1 à 4 lignes, 75 centimes.  
 » » de 5 à 7 » 1 franc.  
 » » de 8 lig. et plus, 15 c. la lig.  
 Tout envoi doit être affranchi.

#### NEUCHÂTEL. — Observations météorologiques. — Décembre 1861.

Jour du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.			Baromètre en millim. réduit à 0.	Eau tombée d'ici les 24 h. en millim.	VENT DOMINANT.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIM. en mèt.	Tempér. du LAC en deg. cent.
	9 h. du m.	Minim.	Maxim.						
24	-3	-5	+1	725,9	0,0	Bise.	Clair.	2,398	5
25	-3	-4,8	-1	727,8	0,0	Calme.	Id.	2,405	3,8
26	-4,5	-5,5	-2,5	726,9	0,0	Bise.	Couvert.	2,410	5

Ceux de nos souscripteurs de la campagne dont l'abonnement expire à la fin de l'année, sont priés de le renouveler, pour ne pas éprouver d'interruption dans l'envoi du journal. — (Lettres et argent franco).

Dans la première quinzaine de janvier, le prix d'abonnement sera, suivant l'usage, prélevé en remboursement sur les personnes qui n'auront pas encore renouvelé, et qui n'auront pas refusé les premiers numéros de 1862.

Les quittances d'abonnement seront présentées dans peu de jours aux abonnés de la ville à qui cette feuille est portée à domicile.

#### EXTRAIT

#### DE LA FEUILLE OFFICIELLE

du jeudi 26 décembre 1861.

#### AVIS.

1. Le conseil d'Etat informe le public que la commission spéciale, nommée à cet effet, a fixé le prix du vin de la récolte de 1861, à 82 centimes le pot fédéral; mais que cette taxe n'a rien d'obligatoire.

#### FAILLITES.

2. Par jugement en date du 19 décembre 1861, le tribunal civil du district du Locle a prononcé la faillite de la masse du citoyen Henri-Émile Grandguillaume-Perrenoud, fils de Auguste Grandguillaume-Perrenoud, et de son épouse, Madame Rosa née Heer, fille de Jean Heer, négociants aux Ponts-de-Martel. En conséquence les créanciers des dits mariés Grandguillaume-Perrenoud sont requis: 1° de faire inscrire leurs titres et réclamations au greffe du tribunal civil du Locle, dès le 27 décembre 1861 au 25 janvier 1862, ce dernier jour jusqu'à 6 heures du soir, moment où les inscriptions seront closes et bouclées; 2° de se rencontrer devant le tribunal de la faillite, qui siégera à l'hôtel de ville du Locle, le 28 janvier 1862, dès les 9 heures du matin, pour faire liquider leurs inscriptions et suivre aux opérations ultérieures de cette faillite; le tout sous peine de forclusion.

3. Le tribunal civil du district du Locle, par son jugement en date du 19 décembre 1861, a prononcé la faillite de la masse du citoyen Emile JeanMairet, fils de Clément JeanMairet et de son épouse Adèle née Gostly, marchands de fournitures d'horlogerie aux Ponts-de-Martel. En conséquence, les créanciers des dits mariés JeanMairet sont requis: 1° de faire inscrire leurs titres et réclamations au greffe du tribunal civil du Locle dès le 27 décembre 1861 au 25 janvier 1862, ce dernier jour jusqu'à 6 heures du soir, moment où les inscriptions seront closes et bouclées. 2° de se rencontrer devant le tribunal de la faillite, qui siégera à l'hôtel de ville du Locle le 31 janvier 1862, dès les 9 heures du matin, pour faire liquider leurs inscriptions et suivre aux opérations ultérieures de cette faillite. Le tout sous peine de forclusion.

#### PUBLICATION JUDICIAIRE DIVERSE.

4. Le traité de mariage conclu le 2 octobre 1855, devant M<sup>e</sup> Loiseau, notaire à Pontarlier, entre le citoyen Joseph Remy, fils de Jean-Pierre Remy, et mad. Marie-Eulalie Piard, veuve de Paul Besançon-Matile, fille de feu Joseph Augustin Piard, tous deux négociants,

domiciliés actuellement à Neuchâtel, renfermant des clauses dérogatoires à la loi de cet Etat, est déposé en expédition authentique au greffe du tribunal civil de Neuchâtel, où les tiers-intéressés peuvent en prendre communication.

Fin de l'extrait de la feuille officielle.

#### A VENDRE.

5. A vendre, chez Gustave Sandoz, horloger, rue du Seyon: 1° une pendule, 9 pouces, genre montagnard, porte en fonte dorée, grande sonnerie en passant, heure et quarts, et réveil. à 175 fr.; 2° une dite, avec sa lanterne, cabinet genre nouveau, du major Billon, à fr. 520; 3° une dite usagée, même grandeur, à simple sonnerie, pour fr. 100; un beau cartel de Paris, neuf, en bronze doré, avec sujet, à fr. 175.

#### A la librairie Ch. Leidecker,

à Neuchâtel,

Publications nouvelles.

Le mari d'Agathe, par Miss Muloch; 1 vol. in-18. fr. 2<sup>»</sup>50.

Les fruits d'automne, contes et nouvelles par M<sup>me</sup> W. Geizendorf; fr. 2<sup>»</sup>50

Pas encore! roman de la vie privée, par Arthur Massé; fr. 2

Le latium ancien et moderne ou voyage sur la scène des six derniers livres de l'Énéide, par Ch.-V. de Bonstetten; fr. 5<sup>»</sup>50

Les oiseaux, par N. Roussel; 1 vol. relié toile, avec planches coloriées, fr. 5

7. A vendre, 2 à 500 bouteilles vides. S'adr. à M<sup>me</sup> veuve Vilner, à Saint-Blaise.

8. A vendre, du lait frais, tel que la vache le donne, garanti tel aux pratiques, le pot à 26 cent. livré à domicile. Les demandes sont reçues rue des Moulins, 58, troisième étage, chaque matin de 8 à 9 heures.

9. Chez Jules Redard, ferblantier à Auvornier, des chauffe-pieds en noyer, bien confectionnés, pour le prix de 5 fr. la pièce.

10. A vendre, pendant les mois de janvier et de février, de la tourbe à fr. 2<sup>»</sup>50 au-dessous du prix courant. S'adresser à François Berthoud, rue des Moulins. Chez le même, du bois de foyard et de sapin à un prix très-avantageux, le tout rendu à domicile.

11. Fabrique de parapluies et d'ombrelles en tous genres. M. Joseph Perréard qui précédemment a travaillé pendant nombre d'années chez M. Jq. Ginsonie, au Locle, vient d'ouvrir un magasin de parapluies et d'ombrelles, rue de l'Hôpital, n° 46, rez-de-chaussée de l'hôtel du Cerf. Il se charge de tous les raccommodages et recouvrements qui concernent sa partie. On trouvera aussi chez lui un grand choix de pantalons, gilets, chemises, caleçons, mantelets, couvertures, etc. Tous ces articles ayant été achetés bien au-dessous des prix de facture seront vendus bon marché. Il se recommande à l'honorable public et fera son possible pour mériter sa confiance.

#### Magasin Suchard.

Sur commande, glaces et fromages glacés. WODEY-SUCHARD.

#### Le magasin Ch. Soultzener

vient de recevoir et sera pourvu pour toute la saison d'hiver, de

Chevreuil.

Pâtés de foies gras en croûte.

Volailles de la Bresse.

Fromages français tels que Roqueforts et Boudons.

Hûîtres.

Lièvres.

#### Librairie E. Klingebell,

Place de l'ancien hôtel-de-ville.

Les défauts horribles: Gourmands et mal-propres, par Trim; in-4°, col., fr. 5

A B C-Trim; in-4°, col., fr. 5

La sœur de Gribouille, par M<sup>me</sup> de Ségur; 1 vol. illust., broché 2 fr., tr. dorée fr. 5

Le Robinson des demoiselles, par M<sup>me</sup> Woillez; 1 vol. in-8°, illustré, rel. tr. dorée fr. 6

Les veillées du salon, par M<sup>me</sup> de Prémessnil; 1 vol. in-4°, illustré, rel. doré fr. 6

#### Au magasin du faubourg.

T. Bosson vient de recevoir:

Fromage de Limbourg.

Fromage à râper.

Fromage du Mont-Dore en boîtes.

Simola d'Italie.

Gruelline à la livre.

Oranges d'Espagne.

#### Tourbe à St-Nicolas,

à Neuchâtel.

16. M. Mérian-Spring rappelle au public qu'on peut toujours avoir de la tourbe, kerbes et bois, par bauche et à la ration.

#### LES CHATIMENTS

#### NAPOLÉON III

Par Victor Hugo.

Londres, 1862.

Cet ouvrage sera envoyé sous enveloppe, par la poste, en remboursement de fr. 2<sup>»</sup>50, par la librairie F. MARGUERON, à Genève.

Fort remise aux libraires.

18. J. Mouraire, maison Bouvier n° 2, rue du Seyon, vient de recevoir de Paris un très joli assortiment de parapluies en soie, et un grand choix de parasols en-tout-cas, pour cadeaux de nouvel-an. Toujours très-bien assorti en tapis de table, foyers, descentes de lit, sacs de voyage et de visite, couvertures en laine blanche et grise, couvertures de voyage, un grand assortiment de tapis à l'aune, diverse largeur, ganterie en tout genre en peau, gants chauds pour la saison, le tout à des prix très-réduits.

#### MAGASIN MOREL,

à Colombier.

Dépôt des thés de Chine de la maison

Vaucher frères de Fleurier.

Chocolats fins et ordinaires, de la maison

Cailler de Vevey.

Oranges et citrons.

Tapioca du Brésil, brut et pulvérisé.

Cacao au tapioca, et cacao de santé.

Sagou et arrow-root.

Potage à la Crécy.

Riz julienne et parentine pour potages.

Fleur, crème et semoule de riz caroline.

Gélatine purifiée.

Vanille belle et onctueuse.

Dattes fraîches choisies.

Figues de Smyrne, 1<sup>er</sup> choix, en petits

caissons.

Prunaux de Bordeaux, 1<sup>er</sup> choix.

Raisins Malaga.

Raisins de Corinthe et d'apprêt.

Amandes ouvertes et en coques.

Noyaux de pêches.

Sardines.

Vinaigre et moutarde de Dijon.

Sirop de mélasse.

Huile de Nice fraîche et vierge.

Bougies de salons et voitures.

Bougies en couronnes.

Chandelles de Zurich.

Chandelles du pays.

Huile colza épurée de Caën.

Savon de Marseille.

Amidon surfin.

Orge perlé.

Liqueurs fines diverses.

Eau de fleurs d'orange.

Vin de Malaga.

Vermouth de Turin.

Rhum de la Martinique importé.

Cassis de Bourgogne.

Bouchons fins et ordinaires.

Encore quelques mille cigares Bahia

importés, sur lesquels il attire particulièrement

l'attention des amateurs.

Grand choix de cafés, et en général tous les

articles concernant l'épicerie, pour lesquels il

se recommande à la bienveillance du public.

Il rappelle de plus que toutes les demandes

par lettres sont ponctuellement exécutées.

20. Chez M. Matthieu, pharmacien, on dé-

taillera par bouteilles:

Vin rouge Neuchâtel, 1<sup>er</sup> choix, 1857.

» » » » 1859.

» blanc » » 1859.

Bordeaux vieux, »

Malaga.

PIANOS. — F. FABIAN, aux Terraux,

n° 2, annonce que son établis-

sement ayant reçu un accroissement de ressour-

ces, il est en mesure d'offrir un bel assortiment

de pianos de sa fabrication et des premières

maisons de Paris, à des prix qui défient

toute concurrence. Il garantit ses instruments

pour six ans, et les accorde gratis, dans la ville

et sa banlieue, pendant un an. Pianos d'occa-

sion de fr. 50 à fr. 250, à vendre et à louer.

22. A vendre, de rencontre, un bois de lit

à deux personnes, avec roulettes anglaises et

sommier élastique, garni en crin animal. S'a-

dresser à MM. Zohrn et Zbinden, menuisiers-

ébénistes, rue de l'Industrie.



25. A vendre par toise et demi toise et au comptant, du bois de pin, sec et tout bûché. S'adr. à George Heuby chez M. Sacc à Colombier.

Il vient de paraître

à la librairie Samuel Delachaux,  
à Neuchâtel.

Chants de l'enfance, composés pour deux voix de soprano et une voix d'alto, par Frédéric Heimsch, 60 c.

F. Kaser, maison de Montmollin, place du Marché 8, prévient l'honorable public qu'à l'occasion du jour de l'an il aura un grand choix d'articles de fantaisie en porcelaine dorée, et qu'il est toujours bien assorti en porcelaine blanche, porcelaine opaque, cailloutages, porcelaine brune allant au feu, terres communes de toutes espèces, cristaux et verreries, plateaux et porte-verres en tôle vernie, porte-builiers, etc.

Librairie J.-R. LEUTHOLD,  
sous l'hôtel du Faucon, à Neuchâtel.

Les secrets de l'épée, par le baron de Bazancourt; un vol fr. 40.

Recueils de traités, conventions et actes diplomatiques concernant la Pologne, de 1762 à 1862, par le comte d'Angeberg; 1 v. fr. 20

Les expéditions de Chine et de Cochinchine, par le baron de Bazancourt; 1<sup>er</sup> v. fr. 6.

Albums Teopfer, toile dorée.  
Un grand choix de livres pour étrennes.

27. N. Bohn prévient le public que son magasin, rue des Moulins, est bien assorti d'articles en cuivre, quincaillerie en fer, fer étamé, coutellerie fine et ordinaire, casseroles et plats en fer émaillés, réchauds à braises, cafetières à filtre et autres, un bel assortiment de moulins à café, moules à turbans, fers à repasser, chauffe-pieds, chandeliers jaunes de toutes formes, un beau choix de plateaux, paniers à pain et à verres d'Eslingen, services en métal anglais, et quantité d'autres articles.

Le même a toujours un bel assortiment de potagers de toutes grandeurs.

28. Le dépôt des chocolats de la maison F.-L. Cailler, de Vevey, tenu par madame Verdan-Prollius, maison Neuve, n° 1, premier étage, est toujours bien assorti en marchandises fraîches et de bonne qualité. Elle vient de recevoir un assortiment complet pour les ventes de Nouvel-an.

29. Au magasin de Pascal Ferrali, maison Neuve, faubourg du lac, un grand assortiment de jouets d'enfants pour cadeaux de Noël et Nouvel-an, parfumerie, savons de toilettes de toutes qualités, entr'autres un joli savon au poids de cinq onces pour 50 c.; fournitures de bureau, papier et enveloppes de lettres à 40 c. le cent, enveloppes assorties de couleur à 70 le cent, un beau choix de porte-monnaie, et tout ce qui concerne la quincaillerie; le tout à des prix très-avantageux; un joli choix de cols, cravates, nouveautés, abats-jour de tout prix, un choix complet de dessins calqués sur nanzou et piqué, dans les genres les plus modernes.

30. Guillaume Remy, coiffeur, sous l'hôtel des Alpes, fait savoir à l'honorable public qu'il est bien assorti en tout genre de cravates, cache-nez russes, bretelles, peignes en caoutchouc, brosses et tous les articles se rattachant à la parfumerie.

31. B. Köhli fils informe le public et particulièrement messieurs les boulangers, qu'il a le dépôt de levure compacte de M. J. Feller, à Thoune. Il est à même d'en fournir tous les jours de la fraîche et en telle quantité voulue.

Véritable ouate anti-rhumatismale  
du D<sup>r</sup> PATTISON,

à 1 fr. le paquet, et 60 centimes le demi paquet.  
En vente chez M. L. Wollichard, rue du Seyon, à Neuchâtel.

Cette ouate est un remède sûr et prompt contre les douleurs rhumatismales de toute espèce, qu'elles aient leur siège dans les jambes, les bras, le dos, les mains ou dans le cou. Elle est employée avec succès contre le mal de dents. Dépôt général chez

Ringk et C<sup>e</sup>, à Schaffouse (Suisse).

32. On peut se procurer dès-maintenant, au magasin Soultzener, toute espèce de comestibles: gibiers, volailles, pâtés de foies gras, conserves alimentaires, salamis de Lyon et d'Italie, jambons de Mayence, sauces anglaises, grand assortiment de fruits glacés, vins fins et liqueurs; il se chargera également sur commande de toute espèce de confection de glaces.

AU MAGASIN SUCHARD,

Dès-maintenant on reçoit les commandes en:

Biscômes au chocolat.

Biscômes aux coings.

Biscômes de Berne.

Biscômes aux noisettes.

WODEY-SUCHARD.

La brasserie des Geneveys s<sup>r</sup> Coffrane

avise le public et particulièrement sa clientèle, qu'elle fournit d'excellente bière nouvelle, attendu d'ailleurs que la fabrication est maintenant dirigée par un maître brasseur bavarois, qui a déjà fonctionné comme tel dans plusieurs grands établissements de ce genre en Bavière. Le dépôt de la brasserie, à Neuchâtel, est toujours chez M. Aug. Quinche, rue Saint-Maurice.

36. Au café du Mexique, pour le jour de l'an, il y aura un choix considérable de magnifiques volailles de la Bresse.

EN VENTE

Chez Sam. DELACHAUX, libraire,  
L'EGLISE, CORPS DE CHRIST.

Sermon prononcé à Neuchâtel, le 5 novembre 1861, à l'ouverture du synode, par L. C. Henriod, pasteur de Valangin. Broch. 8<sup>e</sup>, 50 c.

37. A vendre, 400 à 500 bouteilles noires de belle forme, à un prix modique. S'adr. rue St-Maurice, n° 4, 1<sup>er</sup> étage.

38. Dès lundi 25 décembre au 3 janvier 1862, on trouvera au rez-de-chansée de l'hôtel des Alpes, des objets à bas prix et propres à être donnés comme cadeaux de Nouvel-an, tels que; services, tasses en porcelaine; portraits, gravures, de petits meubles, comme tables de nuit, tables à ouvrage et autres dont le détail serait trop long.

39. Louis Guinchard, marchand de meubles et tapissier, prévient l'honorable public qu'il a transporté momentanément son magasin de meubles, étoffes, crin, plume, édredon, au premier étage de la même maison. Il vendra aussi à des prix réduits, pour en faciliter un prompt écoulement, quantité de marchandises, meubles et étoffes, endommagées par le commencement d'incendie qui a eu lieu chez lui. — Il vient aussi d'établir un nouveau magasin de meubles, rue du Seyon, à côté de chez M. Théophile Prince, bien assorti en bois de lit en noyer, de différents genres, canapés, paillasses à ressorts, chaises, etc. D'occasion un fauteuil voltaire.

Le magasin de H.-E. Henriod,  
place du Port, 4, à Neuchâtel,

Est bien assorti en maroquinerie, buvards, albums, portefeuilles, agendas, carnets, calepins, encriers, sous-mains, porte-monnaie, boîtes de mathématiques; boîtes de couleurs; un beau choix de papeteries, de cartonnages fins, boîtes à gants, nécessaires, jouets d'enfants, gravures, livres d'étrennes, psaumes avec reliure très-soignée, calendriers, almanachs, calendriers à effeuiller, fournitures pour les bureaux et pour les écoles, un très-grand choix de registres, papier pour comptes, notes avec tête imprimée, etc.

Il y a toujours au débit de la Brasserie,  
chez M. François Krieg:

Caviar frais de Russie.

Angi les fumées et marinées.

Harengs verts, marinés et fumés.

Sardines.

Thon mariné.

Salami.

Anchois au sel.

Concombres au sel.

Cornichons au détail.

Anguilles à la gelée.

Véritable eau de cumin (Kumel) de Breslau.

Souvenirs de première communion.

Étrennes de Noël et de Nouvel-an.

SAMUEL DELACHAUX, libraire, près de l'hôtel-de-ville, Neuchâtel, vient de compléter ses assortiments de fin d'année; on trouvera chez lui toutes les publications de Toulouse, de la nouvelle Bibliothèque des familles, de la bibliothèque des Ecoles du Dimanche, de la Société des Traités religieux de Paris, et un choix des meilleures publications de la bibliothèque rose de Hachette et autres ouvrages illustrés de Paris.

Magasin Borel-Wittnauer.

45. Vient de recevoir un nouvel envoi de Choucroûte de Strasbourg 1<sup>re</sup> qualité, à la livre et en petits tonneaux de 25 liv. — Les jambons de Mayence et saucissons de Gotha sont arrivés.

Épicerie. — Liqueurs.  
tabacs et cigares.

44. M. Frédéric Matthey-Lerch a l'honneur d'informer le public de la ville et des environs, qu'il vient d'ouvrir sous le bâtiment des Concerts, un magasin d'épicerie, liquides, tabacs et cigares; par ses prix modérés, il espère attirer la confiance du public auquel il se recommande. Son magasin donne sur la rue du Concert.

Avis aux Dames.

Le magasin de Remy-Piard  
aux Terreaux,

Vient de recevoir de Paris un nouveau choix de jupons à ressorts (crinolines) en blanc et de couleur, pour dames et enfants. Le magasin se trouve aussi de mieux assorti en corsets cousus et sans couture, blancs et gris, depuis fr. 2<sup>50</sup> à 16 fr. On y trouve aussi un choix considérable de lingerie confectionnée en bonnets de nuit et bonnets de matin, depuis le plus ordinaire au plus fin; en cols et manches, tabliers et pantalons d'enfants, baverons, pierrots, guimpes, robes de baptême, mantelets et pantalons de dames; de même qu'un bel assortiment de broderies blanches et noires, de France, de Saint-Gall et de Saxe; en cols, parures, bandes et entre-deux pour jupons et autres, bandes indéplissables, rubans de soie, unis et façonnés, de toutes nuances et largeurs, de même qu'en velours; voilettes en dentelles, voiles gaze, dona-maria à la pièce, foulards, fichus, gants en tous genres, tulles, blondes, dentelles, fleurs et couronnes d'épouses, cravates pour messieurs, tabliers en soie pour dames; mouchoirs de poche en baptiste fil, par demi-douzaines, en cartons riches pour cadeaux de Nouvel-an. Ouvrages au crochet, du Val-de-Travers et d'Allemagne, en cols et colerettes, en bonnets, baverons et brassières pour enfants; chapeaux pour dames et enfants, garnis et non garnis, en paille, feutre, velours et tissus de soie. Bonnets à rubans, depuis les modèles les plus simples au plus élégant. Coiffures, rézilles garnies, bonnets et chapeaux de baptême.

Comme d'habitude, l'on s'occupe de tout ce qui a rapport aux modes, pour le neuf ainsi que pour les réparations, en chapeaux, bonnets, coiffures de bal et autres, et prompt exécution des commandes.

Comme la saison se trouve un peu avancée, l'on vendra à prix réduits quantité d'articles filochés en laine, tels que coiffures, capots, manches, frileuses, gantelets, manteaux d'enfants, passe-montagnes, etc.

46. Chez J. Muller, marchand antiquaire, rue des Moulins, n° 57 et 28, on trouve un grand assortiment de vieux livres, tels que dictionnaires, géographies, atlas, grammaires, livres de piété et d'histoire, en latin, français, allemand, anglais et italien. Un grand assortiment de literie, batterie de cuisine et des tables. Un grand fourneau rond, en tôle, avec trois pieds de tuyaux; plusieurs équipements militaires, avec sacs et des malles de voyage. On y trouve également des montres à cylindre et d'autres, des pendules et plusieurs beaux tableaux. Le même raccommode les lunettes et remplace les verres, et il achète le vieux cuivre, étain, le plomb et le vieux fer, depuis 2 cent. à 7 cent la livre.

47. M. MULLER, régleur et cartonier, rue de l'Hôpital, n° 5, se recommande à l'honorable public pour tout ce qui concerne sa partie, tel que réglure et reliure des registres, des cahiers pour écoliers, cartonnages en tout genre, monture des broderies p<sup>r</sup> portefeuilles, porte-montre, écrans, etc. Ayant fait venir un très-joli choix de papiers de fantaisie que l'on ne trouve pas ici, il en céderait aux personnes qui s'occupent elles-mêmes de cartonnage. Il vend aussi de la colle-forte liquide, par telle quantité que l'on désire, en indiquant la manière la plus avantageuse de s'en servir. Il a aussi à vendre une jolie locomotive avec quatre wagons, pour amusement de jeunes garçons.

Chez MM. Jeanjaquet frères  
rue PURRY, 4,

Un grand assortiment de MONTRES en tous genres, pour dames, messieurs et enfants. Garanties.

Un très-beau choix de tons les articles orfèvrerie: services en argent, de table et dessert; cuillères à café; cuillères à crème, argent et argent doré; chandeliers en argent; paniers à pain, en argent; cafetières et théières en argent, petits pots à crème et gobelets en argent, plats à fruits et tous les petits articles d'orfèvrerie, tels que: huiliers argent et cristal, salières, passoires à sucre, liens de serviette, canneliers, encriers, etc.; de plus, un joli choix de couteaux à dessert, manches nacre, ivoire, ébène, avec lames argent et acier.

Tous les articles bijouterie, tels que chaînes or et argent, broches en or, bracelets en or, boucles d'oreilles, médaillons, clefs de montre, or et argent; bagues en or en tous genres, boutons divers, cachets, épingles, etc., etc.

Le magasin ayant été ouvert récemment, est entièrement composé de marchandises fraîches et à prix avantageux.

Les commandes en HORLOGERIE, ORFÈVRERIE et BIJOUTERIE, seront exécutées dans le plus bref délai.

Achat d'or et d'argent. Réparations de montres et bijouterie. Change de monnaie.

Magasin Borel-Wittnauer

49. Vient de recevoir Pâtés de foies gras de Strasbourg, aux truffes du Périgord, à des prix avantageux.

Étrennes de Noël et de Nouvel-an.

50. Chez Henriod-Mullhaupt, relieur, rue de la Place-d'Armes, un choix de cartonnages fins et ordinaires, nécessaires, papeteries, boîtes à gants, ainsi qu'un choix d'A B C illustrés pour enfants, livres pour jeunes gens, psaumes, gravures coloriées et non coloriées, boîtes de couleurs, carnets de poche, étuis à cigares, buvards, etc.

51. A vendre, un bois-de-lit en noyer, avec paillasse à ressorts, un grand matelas bon crin, une petite glace avec cadre doré, déposés chez MM. Perrin, à Cormondrèche.

52. Au magasin de L. Faley, confiseur et pâtissier, successeur de M. Schorpp-Ruffli, rue des Epancheurs: CACAO en poudre impalpable et dégraissée, et CHOCOLAT de la fabrique Fankhauser et C<sup>e</sup>, à Lausanne. — Pour ces deux articles, la maison Fankhauser a reçu une médaille à l'exposition fédérale, à Berne, en 1857.

Grand choix de cartonnages, fins et ordinaires; Biscômes de Berne et aux noisettes, bonbons de toutes espèces; Vins fins, tels que Malaga, Madère, Roussillon, Marsalla; rhum et eau-de-cerise.

Grand déballage

rue des Epancheurs, n° 5.

55. Guggenheim, de Baden, connu à Neuchâtel depuis plusieurs années, par sa belle collection de quincaillerie et jouets d'enfants, à 50 c. pièce, vient de nouveau offrir à sa nombreuse clientèle, le plus beau choix d'objets qu'il ait encore eu jusqu'à ce jour, au prix de 50 c. pièce, comme par le passé.

NB. Toute personne empletant une douzaine d'objets aura droit à un 15<sup>e</sup> gratis.

Un beau choix de porcelaine fantaisie, depuis 50 c. à 10 fr. pièce.



## Au magasin Suchard

Fruits confits de France et d'Italie.  
Marrons glacés.  
Oranges et citrons.

Reçu articles nouveautés p. étrennes.

WODEY-SUCHARD.

## Librairie Samuel Delachaux,

à Neuchâtel.

## Étrennes de Noël et Nouvel-an.

Album du magasin pittoresque. Cent magnifiques gravures, grand in-4°, relié en percaline, doré sur tranches, fr. 15

Voyage dans la forêt de Thuringe, par Edouard Humbert; un beau vol. in-4° avec grav. sur bois, fr. 20

Le savant du foyer ou notions scientifiques sur les objets usuels de la vie, par Louis Figuié; un vol. grand in-8° avec grav., fr. 10

La mythologie du Rhin, par X. B. Saintine, un vol. grand in-8° avec gravures, fr. 10

Le magasin pittoresque, 1861, un volume. L'ami de la jeunesse et des familles, 1861, un vol.

La famille, rédigé par M. Vulliet, 1861, un vol.

Voyage aux grands lacs, dans l'Afrique orientale, par le capitaine Burton, traduit de l'anglais par M<sup>me</sup> Loreau, un beau vol., prix broché fr. 20



56. Aurèle Perret, orfèvre et bijoutier, successeur de David Schelhaas, place Purry, à Neuchâtel, recommande à son honorable clientèle et au public, son magasin d'articles de

bijouterie et d'orfèvrerie, dont les assortiments ont été complétés récemment et présentent un grand choix d'objets propres pour étrennes. Il continue à acheter les matières d'or et d'argent, et il se charge de la fabrication sur commande et sur modèles de toutes pièces d'orfèvrerie.

Les rhabillages sont exécutés promptement et avec solidité, et il fera tous ses efforts pour mériter toujours la confiance du public qu'il sollicite.

57. VINS DE NEUCHÂTEL: blanc 1858, et rouge et blanc 1859, en bouteilles; encore quelques cents pots rouge 1859. N° 9, rue de l'Hôpital.

## ON DEMANDE A ACHETER.

58. On demande à acheter un petit soufflet de forge, encore en bon état. S'adr. chez L'Écuyer, serrurier, rue des Chavannes.

## A LOUER.

59. A louer, pour le 1<sup>er</sup> Janvier, une chambre meublée se chauffant, rue des Moulins, 45.

60. A louer, à Auvernier, de suite si on le désire, deux petits logements avec dépendances. S'adr. à l'hôtel de la Couronne, à Auvernier.

61. Chambre à louer, rue de l'Industrie, n° 5, au 2<sup>me</sup> étage.

62. A louer, deux chambres meublées, Grand'rue, n° 10, 5<sup>me</sup> étage.

63. A louer, dès maintenant, dans une des belles expositions de cette ville, une chambre à deux lits, meublée, ayant 5 croisées, fourneau chauffé et cheminée; de plus, une chambre mansarde, chauffée et meublée, qui conviendrait à un jeune homme de bureau ou à un étudiant. S'adr. au bureau d'avis.

64. On offre à louer, à des personnes tranquilles et sans enfants, une ou deux chambres non meublées, avec part à la cuisine si on le désire. S'adr. au bureau de cette feuille.

65. A remettre, pour fin de janvier ou commencement de février, une très-jolie chambre bien meublée, à un premier étage, qui conviendrait à un monsieur de bureau; on peut avoir la pension si on le désire. S'adr. au bur. de cette feuille.

66. A louer, au centre de la ville, une chambre à cheminée, meublée. S'adr. à Jacob Keller, lithographe, Grand'rue, n° 5.

67. A louer au quartier de Vieux-Châtel, situé entre le faubourg et la gare, quelques appartements composés de quatre à cinq pièces, avec cuisines et dépendances. S'adr. à MM. Maret, Ritter et C<sup>o</sup>.

68. Une chambre meublée, très propre, pour deux personnes, avec poêle et cheminée, faubourg du lac, 2.

69. A louer, pour le 1<sup>er</sup> janvier, une petite chambre meublée. S'adr. rue du Temple-neuf, n° 9.

70. A louer, de suite si on le désire, une chambre mansarde non-meublée, se chauffant et indépendante. S'adr. maison Neuve, n° 1.

71. On offre à louer, pour Noël, un petit magasin, avec poêle, au centre de la ville. S'adr. à M. F. Nessi, horloger.

72. A louer de suite, à des personnes très-recommandables, un salon avec cheminée et poêle, meublée ou non meublée. S'adr. rue des Terreaux, n° 5, 1<sup>er</sup> étage.

73. A louer, une petite chambre meublée. S'adr. rue des Epancheurs, n° 4, 2<sup>me</sup> étage.

74. A louer, pour Noël, un logement de chambre, cabinet et cuisine, situé dans la maison de J.-D. Renaud au Plan, près Neuchâtel.

75. A louer, de suite, une chambre meublée ou non. S'adr. rue des Moulins, n° 11, second étage.

76. A louer, près de la gare, dès le 1<sup>er</sup> janvier, une jolie chambre meublée se chauffant. S'adr. au bureau d'avis

77. Pour la St-Jean ou dès à présent, un logement composé de quatre chambres et deux mansardes, avec toutes les dépendances convenables. S'adr. rue du Musée, n° 4, au 5<sup>e</sup> étage.

## OFFRES DE SERVICES.

78. Une jeune fille de 20 ans, qui ne parle que le français, cherche une place pour faire un bon ordinaire, ou pour bonne. Elle a de bonnes recommandations. S'adr. chez M. Pascal, serrurier, à Colombier.

79. Une jeune fille très-recommandable désire se placer au plus vite, pour soigner un ménage. S'adr. au bur. de ce journal.

80. Une jeune fille d'origine allemande, cherche à se placer de suite comme bonne d'enfant ou femme de chambre; elle connaît parfaitement les ouvrages manuels. S'adresser au bureau d'avis.

81. Un jeune bernois de 17 ans, parlant les deux langues, désire se placer le printemps prochain, comme apprenti dans une maison de commerce ou magasin en gros. S'adr. au bur. d'avis.

82. Un jeune homme de l'Allemagne, parlant un peu le français et porteur d'excellents certificats, désirerait trouver une place de sommelier ou de valet de chambre, pour se perfectionner dans la langue française; il se contenterait d'un salaire modeste. S'adr. au bur. de placements, à Neuchâtel.

83. Une personne de 55 ans, munie de bons certificats, parlant les deux langues, connaissant les ouvrages de mains et ayant déjà fait le service de femme de chambre, cherche dès à présent une place en cette qualité ou pour soigner un petit ménage. S'adr. au bur. d'avis.

84. Une femme de chambre, recommandée par ses maîtres actuels, désire, pour cause de circonstances de famille, trouver une place aussitôt que possible, à Neuchâtel ou aux environs. Le bureau d'avis indiquera.

## OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

85. Il a été égaré, la veille de Noël, sur la route de Tivoli à Serrières, entre 5 et 6 heures du soir, un col en grèbe doublé de soie violette. La personne qui l'a ramassé est priée de bien vouloir le faire remettre chez M. L. Jeanneret, à Tivoli, contre récompense.

86. Perdu, mardi soir, au bas de la rue du Château, un mouchoir en batiste fil, marqué à l'encre. Le rapporter, contre récompense, chez M. Lebet-Roy, sur la Place.

87. On a trouvé, dans l'intérieur du Gymnase, un bouton de chemise, en or; le réclamer en le désignant chez M. S. Grand, ancien instituteur, en ville.

## AVIS DIVERS.

L'assemblée générale des membres de la Société d'Agriculture aura lieu jeudi 9 janvier, à 9 h., au château de Neuchâtel.

### Ordre du jour :

- 1° Rapport sur l'exercice de 1861.
- 2° Election du président et des scrutateurs.
- 3° Election de 4 membres du comité.
- 4° Préavis du comité concernant l'exercice de 1862.
- 5° Demande du concours de la société romande pour 1863.
- 6° Lecture de travaux agricoles.

## Invitation.

89. Pour donner quelque stimulation à l'industrie du pays, quelques industriels se sont demandé s'il n'y avait pas lieu de préparer pour l'été prochain une exposition industrielle neuchâteloise.

Pour discuter cette question importante, ils invitent les intéressés à bien vouloir se rencontrer vendredi 3 janvier, à 10 h. du matin, à l'hôtel de Commune à Colombier.

Quelques industriels du vignoble.

90. Une honorable famille de la ville de Constance cherche à échanger un garçon de 16 ans contre un garçon ou une demoiselle qui aimerait apprendre l'allemand. S'adr. au bur. d'avis.

## LA NATIONALE,

compagnie d'assurance sur la vie, assure des capitaux payables après décès et constitue des rentes viagères.

La même compagnie assure mobilier et marchandises contre l'incendie.

Agent général,  
WODEY-SUCHARD.

## Gravure d'argenterie.

92. Les personnes qui désirent faire graver de l'argenterie, peuvent s'adresser à F. Touchon, graveur sur or et argent, maison Bruand, fondeur, au-dessus de l'Évole, ou remettre l'ouvrage, qui sera exécuté promptement, chez M. Niggli, relieur, vis-à-vis de l'hôtel-de-ville.

93. On désirerait trouver une place pour un jeune homme qui se propose de faire un apprentissage de notariat. Le notaire qui pourrait s'en charger est prié de bien vouloir s'adresser à M. Lebet-Roy.

## Hôtel de Bellevue.

Samedi 4 janvier, à 7<sup>1/2</sup> h. du soir,

### CONCERT

donné par mademoiselle Werner, avec le concours de M. Rehberg, pianiste de Leipzig, et de M. Kurz.

On peut se procurer des billets chez mesdames Lanson et Lehman.

Prix du billet, fr. 2 à 50.

## SOCIÉTÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Séance du samedi 28 décembre 1861, à 8 h. du soir, salle du grand-conseil :

Lecture du Médecin malgré lui, et du 1<sup>er</sup> acte du Misanthrope, de Molière.  
Par M. A. Ramus.

96. On demande deux jeunes filles de 15 à 14 ans, appartenant à d'honnêtes parents, pour leur apprendre une branche d'horlogerie; les conditions seront avantageuses pour les enfants. Le bureau de cette feuille indiquera.

97. On demande, chez M. Besson, graveur, à Neuchâtel, un jeune homme de 16 à 17 ans pour commissionnaire.

## Municipalité de Neuchâtel

98. La direction de police porte à la connaissance du public, les règlements pour le crieur et l'afficheur public, exécutoires dès le 1<sup>er</sup> janvier 1862. Des exemplaires en seront remis à domicile et sont à la disposition de tout citoyen qui en fera la demande.

## RÈGLEMENT

POUR

## LE CRIEUR PUBLIC.

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Le crieur public est nommé par le Conseil municipal. Il peut remplir en même temps l'office d'afficheur public.

ART. 2. — Il réside en ville et ne peut s'en éloigner sans la permission de la Direction de police, sous les ordres immédiats de laquelle il est placé.

ART. 3. — Toute publication doit être présentée à la Direction de police, ou cas échéant au poste de la garde municipale, qui transmettra la publication au crieur public.

ART. 4. — Toute publication devra être datée et signée par la personne qui la fait faire.

ART. 5. — Le crieur public est seul autorisé à faire les publications des particuliers.

ART. 6. — Les publications officielles se feront au moyen d'une batterie spéciale, elles ne seront soumises ni à la taxe ni au tarif.

ART. 7. — Le crieur public sera payé d'après le tarif suivant :

Pour une publication en ville	fr. 10	—
Id.	id.	et dans les environs
		fr. 10 50
Id.	id.	Suchiez et Serrières
		fr. 20 50

Le Conseil général de la Municipalité de Neuchâtel a adopté, dans sa séance du 6 novembre 1861, le Règlement ci-dessus et chargé le Conseil municipal d'en demander la sanction au Conseil d'Etat.

Au nom du Conseil Général :

Le Président,

ANDRIÉ.

Le Secrétaire,

L. S. (signé) P. JACOTTET, avocat.

## SANCTION.

Lecture faite du présent Règlement; Entendu la Direction de l'Intérieur, Le Conseil sanctionne les sept articles du dit Règlement pour être maintenus et observés tant et aussi longtemps qu'il n'y sera pas vu d'inconvénients.

Neuchâtel, le cinq décembre mil huit cent soixante-un (1861).

Au nom du Conseil d'Etat,

Le Secrétaire-Adjoint,

L. S. (signé) Louis CLERC - LEUBA.

## RÈGLEMENT

POUR

## L'AFFICHEUR PUBLIC.

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — La Municipalité désignera un certain nombre de places pour y exposer tout ce qui doit être affiché.

ART. 2. — Les avis, affiches ou placards écrits, lithographiés, autographiés ou imprimés, que l'on voudra exposer dans les endroits destinés à cet usage, devront être déposés au bureau de police, ou cas échéant au poste de la garde municipale.

Sont exceptées de cette formalité, les publications officielles émanant des autorités législatives, administratives, ecclésiastiques, judiciaires, militaires, municipales et communales.

ART. 3. — Les publications émanant des autorités seront seules imprimées sur papier blanc; toute autre affiche devra l'être sur papier de couleur.

ART. 4. — Le préposé d'office, nommé à cet effet, peut seul afficher aux endroits désignés. Cet employé est nommé par le Conseil municipal; il est sous les ordres de la Direction de police. Néanmoins toute personne qui en aura obtenu l'autorisation pourra afficher elle-même aux endroits désignés, ou faire afficher par une des personnes de sa maison.

ART. 5. — Les affiches non officielles pourront être enlevées ou recouvertes après quarante-huit heures.

ART. 6. — Toute personne qui affichera sans autorisation aux endroits désignés, sera passible d'une amende égale à la taxe fixée